



PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Approbation du PV de la séance publique précédente

Séance du Conseil communal du : 19 Février 2024

1. Exposé du dossier

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédent. Le PV ayant été rédigé par le Directeur général.

2. Proposition de décision

Approbation du PV du **22 janvier 2024**

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : PV de la séance précédente.

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.

Article budgétaire :

Avis de légalité de la Directrice financière :

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :

Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Goosse Florian

Téléphone : 081.39.60.70

Courriel : florian.goosse@profondeville.be



CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Information relative aux approbations des décisions du Conseil communal
Séance du Conseil communal du : 19/2/ 2024

1.Exposé du dossier

Exercice de la tutelle sur les décisions communales

2. Proposition de décision

<i>Date Conseil</i>	<i>Objet de la décision de la tutelle</i>	<i>Date tutelle</i>
18/11/2024	Budget pour l'exercice 2024	22/1/2024

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : des retours de la tutelle

4. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Willame Pascale
Téléphone : 081/42.02.20
Courriel : pascale.willame@profondeville.be

CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Radio Chevauchoir – Octroi d'un subside non-nominatif
Séance du Conseil communal du : 19 février 2024

1. Exposé du dossier

L'antenne de Radio Chevauchoir a été endommagée par les conditions climatiques. La commune souhaite soutenir l'asbl par l'octroi d'un subside de 1.000,00 €.

2. Proposition de décision

Approuver l'octroi d'un subside non-nominatif de 1.000,00 € à l'asbl Radio Chevauchoir.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :

4. Informations budgétaires

Impact : 1.000,00 euros T.V.A.C.
Article budgétaire : 760/332-02
Avis de légalité de la Directrice financière : Néant

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :
Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Quets Jonathan
Téléphone : 081/39.60.76
Courriel : jonathan.quets@profondeville.be



CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Redevance sur la délivrance de documents administratifs pour les enfants étrangers de moins 12 ans.

Séance du Conseil communal du : 19 février 2024

1. Exposé du dossier

Vu les nouvelles règles relatives à l'implémentation des documents de séjours électroniques pour les étrangers de moins de 12 ans ;
Considérant que le certificat d'identité (modèle 2 – AR du 10/12/1996) pour les enfants étrangers de moins de 12 ans est remplacé par un document de séjour électronique (AR modifié le 27/10/2023), vu cette modification de document, la gratuité pour la carte électronique sera appliquée.

2. Proposition de décision

Arrête le règlement redevance modifié

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :

- L'avis de légalité de la directrice financière
- La note de synthèse
- Projet de règlement spécifiant les modifications apportées

4. Informations budgétaires

Impact : Néant
Article budgétaire : 040/3610-04
Avis de légalité de la Directrice financière : favorable

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :
Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Minet, Edith
Téléphone : 081/39.60.74
Courriel : edith.minet@profondeville.be



CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Fabrique d'église – Lustin – Exercice 2024 – Modification budgétaire n°1
Séance du Conseil communal du : 19 février 2024

1. Exposé du dossier

La modification budgétaire de l'exercice 2024 de la Fabrique d'église de Lustin a été arrêtée par le Conseil de Fabrique en date du 21 janvier 2024. Après contrôle, le service Finances déduit que la modification budgétaire est conforme à la loi et propose au Conseil communal de l'approuver.

2. Proposition de décision

1. Approuver la modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2024 de la Fabrique d'église de Lustin
2. Transmettre copie de la décision à :
 - L'établissement cultuel concerné
 - L'organe représentatif du culte

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :

- F.E. Lustin – 2024 – MB1
- F.E. Lustin – 2024 – MB1 – Approbation par l'Evêché
- F.E. Lustin – Tableau financier
- F.E. Lustin – Avis de légalité 06/2024 - Défavorable

4. Informations budgétaires

Impact : 1.700 euros T.V.A.C.
Article budgétaire : 7904/435-01
Avis de légalité de la Directrice financière : Défavorable

5. Subvention

Néant

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Quets Jonathan
Téléphone : 081/39.60.76
Courriel : jonathan.quets@profondeville.be





CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : 'Paroisse Protestante de Namur – Exercice 2024 – Budget
Séance du Conseil communal du : 19 février 2024

1. Exposé du dossier

Le budget initial de l'exercice 2024 de la Paroisse Protestante de Namur a été arrêté par le Synode en date du 03 septembre 2023 et approuvé par le Conseil communal de Ville de Namur, qui possède la tutelle sur la paroisse, en sa séance du 12 décembre 2023.

2. Proposition de décision

1. Prendre connaissance du budget initial de l'exercice 2024 de la Paroisse Protestante de Namur
2. Transmettre copie de la décision à :
 - L'établissement culturel concerné
 - La Ville de Namur

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :

- Église Protestante de Namur – Budget 2024

4. Informations budgétaires

Impact : 1.337,09 euros T.V.A.C.
Article budgétaire : 7907/435-01
Avis de légalité de la Directrice financière : Néant

5. Subvention

Néant

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Quets Jonathan
Téléphone : 081/39.60.76
Courriel : jonathan.quets@profondeville.be



CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : devis forestiers non subventionnables 2024

Séance du Conseil communal du : 19 février 2024

1. Exposé du dossier

4 devis pour des travaux forestiers, tous à l'ordinaire proposés par le Département de la Nature et des Forêts

2. Proposition de décision

Approbation des devis

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :

- Les projets de délibérations
- Les devis

4. Informations budgétaires

Impact :

- 18.515,52 euros à l'ordinaire - Article budgétaire : 640/124-06

5. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Marie-Hélène BOXUS

Téléphone : 081/42.02.16

Courriel : mhboxus@profondeville.be

CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Approbation de la demande de subvention pour la salle de sports de l'école communale de Profondeville - Infrasports – Investissements en matière d'infrastructures sportives - dossiers soumis au décret du 3 décembre 2020.

Séance du Conseil communal du : 19 février 2024

1. Exposé du dossier

La subvention vise la rénovation et l'extension par deux prolongements de la salle de sports de l'école communale de Profondeville. Le subside « infrastructures sportives partagées » s'élèverait à minimum 50% du montant subsidiable et maximum 70% du montant subsidiable, le solde étant financé par le porteur de projet. Les travaux doivent promouvoir l'aménagement d'espaces sportifs partagés de qualité et favorisant une accessibilité au plus grand nombre ainsi qu'une exemplarité en matière de performance énergétique. La salle desservirait les élèves de l'école communale de Profondeville et de Rivière, le club de tennis de table, le club de danse, pilates et cours de Qiqong et self-défense.

2. Proposition de décision

- Approbation d'approuver la demande d'accord de principe sur un avant-projet ;
- Rentrer la demande de subvention au SPW.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné de/du :

0. Formulaire pré-rempli
1. La délibération de l'organe décisionnel du demandeur attribuant le marché d'auteur de projet
2. L'estimation des travaux
3. Note de mobilité
4. Le certificat PEB
5. Le PV de la réunion plénière
6. Les plans existants et projetés du projet
7. La composition des utilisateurs de la salle
8. La note de mutualisation et de partenariats et grille d'occupation

4. Informations budgétaires



CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Décision quant à la mise au rebut et la mise en vente d'une camionnette Renault Master immatriculée RA006

Séance du Conseil communal du : 19/02/2024

1. Exposé du dossier

Décision quant à la mise au rebut et la mise en vente d'une camionnette Renault Master immatriculée RA006

2. Proposition de décision

DECIDE

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : de photos, des références techniques du véhicule

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière :

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :
Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Nancy Devaleriola
Téléphone : 081/42 02 44
Courriel : nancy.devaleriola@profondeville.be



CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Décision quant à la mise au rebut et la mise en vente d'une Tractopelle JCB

Séance du Conseil communal du : 19/02/2024

1. Exposé du dossier

Décision quant à la mise au rebut et la mise en vente d'une Tractopelle JCB

2. Proposition de décision

DECIDE

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : de photos, des références techniques du véhicule

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.

Article budgétaire :

Avis de légalité de la Directrice financière :

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :

Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Nancy Devaleriola

Téléphone : 081/42 02 44

Courriel : nancy.devaleriola@profondeville.be

CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Décision quant à la mise au rebut et la mise en vente du car scolaire IRISBUS immatriculé TYJ180

Séance du Conseil communal du : 19/02/2024

1. Exposé du dossier

Décision quant à la mise au rebut et la mise en vente du car scolaire IRISBUS immatriculé TYJ180

2. Proposition de décision

DECIDE

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : de photos, des références techniques du véhicule

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière :

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :
Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Nancy Devaleriola
Téléphone : 081/42 02 44
Courriel : nancy.devaleriola@profondeville.be

CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Décision quant à la mise au rebut et la mise en vente d'une lame de déneigement

Séance du Conseil communal du : 19/02/2024

1. Exposé du dossier

Décision quant à la mise au rebut et la mise en vente d'une lame de déneigement

2. Proposition de décision

DECIDE

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : de photos, des références techniques du véhicule

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. - euros T.V.A.C.

Article budgétaire :

Avis de légalité de la Directrice financière :

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :

Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Nancy Devaleriola

Téléphone : 081/42 02 44

Courriel : nancy.devaleriola@profondeville.be

CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Admission à la pension de retraite à l'âge légal en date du 01.04.2024 d'un ouvrier sous statut contractuel subventionné

Séance du Conseil communal du 19 février 2024

1. Exposé du dossier

Monsieur *** ** a reçu du Service fédéral des Pensions un courrier daté du 10.08.2023 relatif à la notification de la décision de pension à la date de prise de cours au 01.04.2024 dans le cadre de la pension de retraite de travailleur salarié.

Monsieur *** **, ouvrier sous statut contractuel subventionné au sein de notre Administration du 03.11.2003 au 19.03.2004, du 23.03.2004 au 22.03.2005, du 23.03.2005 au 31.03.2006, puis sous le couvert d'un contrat à durée indéterminée à partir du 01.04.2006, souhaite faire valoir son droit d'être admis à la pension de retraite à partir du 01.04.2024, puisque l'intéressé aura atteint à cette date l'âge légal de la pension.

Le fait d'atteindre l'âge légal de la pension n'entraînant pas automatiquement la rupture du contrat de travail, le Collège, en séance du 31.01.2024, a marqué son accord pour que le contrat de travail soit rompu, sans paiement d'indemnité, en date du 31.03.2024, puisque l'intéressé souhaite bénéficier de sa pension à partir du 01.04.2024.

2. Proposition de décision

Prise d'acte que Monsieur *** **, ouvrier sous statut contractuel subventionné au sein de notre Administration, fait valoir son droit de bénéficier de sa pension de retraite de travailleur salarié, en date du 01.04.2024, puisqu'il aura atteint à cette date l'âge légal de la pension.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné des décisions dont le Conseil prendra acte :

- Courrier SF Pensions adressé à Monsieur *** ** (10.08.2023) – Notification de votre décision de pension à la date de prise de cours au 01.04.2024
- Courrier de Monsieur **** ** adressé à l'Administration communale de Profondeville (07.01.2024) – Droit à la pension en date du 01.04.2024
- Courrier de Monsieur *** ** adressé à l'Administration communale de Profondeville (27.01.2024) Demande de rupture du contrat de travail de commun accord en date du 31.03.2024 afin de bénéficier de la pension à partir du 01.04.2024
- Délibération du Collège du 31.01.2024 :
 - Rupture du contrat de travail, de commun accord, sans paiement d'indemnité
 - Admission à la pension de retraite à l'âge légal de la pension – Inscription à l'ordre du jour du conseil de février 2024

4. Informations budgétaires

Pension complémentaire constituée par la mise en place, au 01.01.2022, d'un second pilier de pension pour les agents contractuels de l'Administration communale de Profondeville avec bénéfice d'une réduction de la cotisation de responsabilisation.

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : Néant

Montant : Néant

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Defosse Bernadette

Téléphone : 081.42.02.19

Courriel : bernadette.defosse@profondeville.be



CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel communal.

Séance du Conseil communal du 19 février 2024

1. Exposé du dossier

En vertu d'une délibération du Conseil communal du 18.12.2018, le Collège communal a reçu délégation pour procéder à la désignation et à l'ensemble des décisions, en ce compris le licenciement, après instruction et procédure conformes au règlement spécifique, dans le cadre des relations contractuelles avec les agents contractuels et contractuels subventionnés.

Les décisions sont ensuite communiquées au Conseil communal.

2. Proposition de décision

Prise d'acte de différentes décisions en matière de personnel.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné des décisions dont le Conseil prendra acte.

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.

Article budgétaire :

Avis de légalité de la Directrice financière :

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :

Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Defosse Bernadette

Téléphone : 081.42.02.19

Courriel : bernadette.defosse@profondeville.be



CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Ratification des désignations des enseignants faites par le Collège.
Séance du Conseil communal du : 19/02/2024.

1. Exposé du dossier

Ratification des désignations des enseignants faites par le Collège en application du décret du 6/6/1994.

2. Proposition de décision

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : délibérations des désignations des enseignants des collèges du 17 janvier 2024 et 24 janvier 2024.

4. Informations budgétaires

Impact : - euros H.T.V.A.- euros T.V.A.C.
Article budgétaire :-
Avis de légalité de la Directrice financière :-

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : Néant
Montant : -

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Deneyer Isabelle
Téléphone : 081/42 02 23
Courriel : isabelle.deneyer@profondeville.be



CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Désignation du personnel plaine de vacances - Communication.

Séance du Conseil Communal du : 19.02.2024

1.Exposé du dossier

Désignation du personnel plaine de vacances - Communication.

2. Proposition de décision

Communication de la décision et des désignations arrêtées en séances du Collège communal du 17.01.2024

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Délibérations du 17.01.2024

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.

Article budgétaire :

Avis de légalité de la Directrice financière ;

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :

Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : HUYS Stéphanie

Téléphone : 081/42.02.24

Courriel : stephanie.huys@profondeville.be



CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Désignations des accueillant.e.s de l'extrascolaire et surveillant.e.s du temps de midi - Communication.

Séance du Conseil Communal du : 19.02.2024

1. Exposé du dossier

Désignations des accueillant.e.s de l'extrascolaire et surveillant.e.s du temps de midi - Communication.

2. Proposition de décision

Communication des désignations arrêtées en séances du Collège communal des 29.11.2023, le 06.12.2023, le 13.12.2023, le 20.12.2023, 17.01.2024, le 24.01.2024;

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Délibérations des 29.11.2023, le 06.12.2023, le 13.12.2023, le 20.12.2023, 17.01.2024, le 24.01.2024;

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière ;

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :
Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : HUYS Stéphanie
Téléphone : 081/42.02.24
Courriel : stephanie.huys@profondeville.be